

Depuis quelques semaines, les cahiers de doléances sont de retour, et cela nous rappelle aussi à notre propre histoire nationale et politique : le précédent de 1789 a ouvert la période révolutionnaire, dénaturant d'ailleurs rapidement le sens même des doléances rédigées dans les 60.000 cahiers issus de tous les coins et recoins du pays. Il est intéressant de noter que certains républicains pur jus s'inquiètent de ce « retour » d'une forme de consultation « pré-révolutionnaire », voire « contre-révolutionnaire » car ne s'inscrivant pas exactement dans le cadre de la démocratie représentative qui, parfois, porte si mal son nom ! En fait, **c'est la première fois depuis l'audacieuse demande du roi Louis XVI adressée aux « peuples du royaume », que l'État prend, à une telle échelle et sous cette forme ancienne, la responsabilité de demander à tous les Français, dans leur commune, leurs souhaits, leurs revendications, leurs propositions**

, au moment même où les colères, multiples et parfois incontrôlées, débordent et s'affirment en tumultes parfois incontrôlables.

230 ans que ce que l'on pourrait qualifier de « pays réel », entier et pluriel, n'a pas été ainsi appelé par « l'État légal » à prendre la parole

...

Dans les cahiers de doléances finistériens et yvelinois étudiés par le quotidien **Le Monde** en son édition du dimanche 13-lundi 14 janvier 2019, et même si, à ce jour, la participation reste fort modeste et souvent œuvre de retraités, sans doute plus mobilisés par l'exercice du fait de la dévalorisation progressive des retraites, quelques revendications ressortent régulièrement,

Les doléances royalistes dans le grand débat national. (partie 1)

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 16 Janvier 2019 00:04 - Mis à jour Mercredi, 16 Janvier 2019 00:14

entre rétablissement de l'ISF (déjà repoussée par l'exécutif) et maintien, voire amélioration du pouvoir d'achat des gens modestes, entre suppression des avantages des anciens présidents de la République et mise en place du désormais célèbre Référendum d'Initiative Citoyenne, le RIC... Des revendications principalement matérielles avec une pointe de demande institutionnelle, comme pour rappeler que le « divorce » de plus en plus flagrant entre les classes dominantes « parisiennes » (au sens législatif du terme) et les classes dominées, souvent travailleuses et provinciales (sans méconnaître la part des populations franciliennes qui se sent aussi marginalisée au cœur même du système « parisien » mondialisé), mérite d'être évoqué et, surtout, surmonté.

Le **grand débat national** ne fait que commencer, et **les cahiers de doléances n'en sont qu'un des aspects**, mais que nous aurions tort de négliger ou de laisser à d'autres. Pourquoi boudier cette initiative, même si l'on peut légitimement être sceptique sur ses débouchés concrets et que l'on peut, même, s'inquiéter de certaines dérives liées aux effets de masse ou aux manipulations des groupes « féodaux », politiques comme syndicaux ? L'idée d'associer les maires à l'organisation du débat, ceux-là mêmes qui sont souvent les plus proches des préoccupations quotidiennes et qui forment, d'une certaine manière, «

le pays réel des notables légaux

» (mais sans grand pouvoir législatif, faute d'une décentralisation mieux ordonnée et plus poussée), est une bonne idée dont il faut souhaiter qu'elle ne soit pas le moyen de « court-circuiter » les citoyens actifs, ceux qui proposent et s'engagent dans les « discussions du concret ».

Il est des thèmes que les cahiers de doléances n'ont pas encore, semble-t-il, abordés et qui peuvent l'être en ces deux mois de débats et de rédactions, et que les royalistes auront à cœur d'évoquer : sur les **questions régionales**, par exemple, **la nécessité d'un nouveau découpage territorial qui prenne aussi en compte les particularités historiques**, comme en Alsace ou en Bretagne, avec le rattachement souhaitable de la Loire-Atlantique à la région administrative bretonne ; sur les **questions d'aménagement du territoire** avec un véritable « **redéploiement rural** » qui permette de redonner vie et vitalité à nos villages, et les nouvelles techniques de communication peuvent favoriser, par le **télétravail** par exemple, cette nécessaire politique ; sur les **questions environnementales** avec **une meilleure prise en compte des intérêts locaux pour la préservation des paysages**, ce qui éviterait bien des conflits et des blocages, comme on l'a vu jadis à Notre-Dame-des-Landes, dont la population a longtemps été tenue à l'écart des décisions prises « d'en haut » quand elles concernaient aussi les gens « d'en bas » ; sur les **questions économiques**, avec un soutien, étatique comme régional, plus actif au « **Produire français** » et un meilleur contrôle des pratiques de la grande Distribution ; sur les **questions agricoles**, avec le **soutien aux agriculteurs qui veulent se dégager du productivisme et des jeux mortifères d'un Marché** qui ne favorise plus que les « gros » quand il faut permettre à tous de vivre du travail de la terre et de la ferme ; sur les **questions patrimoniales**, avec une **politique de rénovation et de valorisation à grande échelle de ce qui fait la richesse de**

notre pays en tous ses territoires

, et pour lesquelles Stéphane Bern et tant d'autres ne cessent de se mobiliser malgré les petites manœuvres de Bercy ; sur les

questions scolaires

, avec

la nécessité d'une plus grande autonomie de fonctionnement des établissements, de la maternelle à l'université, dans le cadre de la commune et de la région

plutôt que dans celui de l'État qui ne doit jouer qu'un rôle d'arbitre et, éventuellement, d'investisseur (ou de facilitateur) pour certaines branches de la Formation des intelligences françaises...

Ne laissons pas à d'autres le monopole du débat et sachons, **en tant que royalistes politiques et enracinés, soucieux du Bien commun et des libertés françaises**

, saisir l'occasion qui nous est donnée de faire entendre des idées que nous ne cessons de défendre depuis des décennies, non pour le plaisir mais pour le bien de la France, de ses territoires comme de ses habitants...

Les doléances royalistes dans le grand débat national. (partie 1)

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 16 Janvier 2019 00:04 - Mis à jour Mercredi, 16 Janvier 2019 00:14

Les doléances royalistes dans le grand débat national. (partie 1)

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 16 Janvier 2019 00:04 - Mis à jour Mercredi, 16 Janvier 2019 00:14
